## Plan Juncker - L'Europe lance un appel aux investisseurs privés

ors de la visite du Vice-Président et Commissaire de la Commission Jeuropéenne Jyrki Katainen le 27 avril à Luxembourg, la Chambre de Commerce et son Enterprise Europe Network-Luxembourg, en partenariat avec la Représentation de la Commission européenne à Luxembourg et la Banque européenne d'investissement, a organisé une table ronde, pour stimuler les investissements en Europe.

La conférence fait partie de la tournée en Europe du Vice-Président Katainen, commissaire chargé de l'emploi, de la croissance, de l'investissement et de la compétitivité, destinée à la promotion du plan d'investissement ambitieux de l'UE, dit «Plan Juncker» qui envisage d'injecter 315 milliards d'euros entre 2015 et 2017 dans les secteurs stratégiques pour la croissance européenne.

Pour atteindre cet objectif, il prévoit la création du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), doté de 21 milliards d'euros, dont 16 proviendraient du budget européen et 5 de la BEI, banque européenne d'investissement qui gèrera ce fonds.

Le Luxembourg, cinquième pays participant au plan Juncker, contribuera à hauteur de 80 millions d'euros à ce plan d'investissement sur les fonds de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI), établissement bancaire de droit public spécialisé dans le financement à moyen et à long terme des entreprises luxembourgeoises. Dans le cadre de son allocution introductive, Michel Wurth, Président

de la Chambre de Commerce, a présenté le Plan Juncker comme un début de réponse prometteur à la crise économique européenne et confirme le fort soutien de la Chambre de commerce à ce plan stratégique. Il a insisté sur devraient guider les politiques à mettre en œuvre à l'avenir, la combinaison des investissements publics et privés d'une part, l'innovation et la recherche d'autre part.

Jyrki Katainen a insisté sur l'objectif essentiel à la base du Plan Juncker: soutenir les PME qui désirent exporter et dont les projets soutiennent et sont en concordance avec les objectifs européens de croissance, de création d'emplois et de compétitivité. Or, dans le cadre de ce plan de relance de l'investissement et de l'emploi, le facteur risque est inévitable.



De gauche à droite : Claude Turmes, député européen, Werner Hoyer, Président de la BEI, Jyrki Katainen, Vice-Président et Commissaire de la Commission européenne et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce du Luxembourg

En proposant la mise en place d'un Fonds européen d'investissements stratégiques (FEIS) prévu de fonctionner comme un fonds de garantie, ce plan permettra ainsi le partage du risque entre les investisseurs, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI).

Dans ce contexte, M. Katainen a encore souligné l'importance d'harmoniser au préalable le marché intérieur, une nécessité afin de permettre aux PME

de se développer et de créer des partenariats. Le Plan Juncker étant axé sur la relance de l'investissement en donnant priorité à des projets privilégiant la recherche et l'innovation, aura donc naturellement vocation à stimuler et à favoriser la mise en place d'une union de l'énergie et du numérique qui devrait permettre ce rapprochement entre les PME.

Pour sa part, Werner Hoyer, Président de la BEI, a souligné le fait que les investissements dans la recherche et l'innovation sont en forte chute (depuis 2007, moins 15 à 16%). Afin d'inverser la tendance et de combler le sérieux retard de l'investissement privé depuis la crise, la BEI interviendra via le FEIS, doté de 21 milliards d'euros, afin de garantir des investissements plus risqués de la BEI avec effet de levier et, ainsi catalyser l'investissement privé.

Dans le but d'accroitre sa capacité financière, la BEI prévoit de créer des obligations destinées à la souscription auprès des d'investisseurs privés. Par ailleurs, les prêts offerts aux porteurs de projets ne pourront être consentis qu'à condition de répondre aux critères établis par la Commission européenne.

Enfin, le député européen Claude Turmes a mis en avant le fait qu'actuellement le vote du Plan Juncker est en cours de négociation au Parlement européen.

Rappelant que ce plan était le fruit d'un consensus obtenu d'une coalition composée des plus grands groupes politiques européens (PPE, S&D, ADLE), il a précisé que le vote du plan, qui devrait en principe intervenir courant juin, devrait permettre de remettre l'Europe sur les rails de la croissance économique dès le 2° semestre 2015.

Au total près de 200 participants venus de secteurs différents ont participé à la table ronde.